

**REUNION DE CLASSEMENT AU NIVEAU DEPARTEMENTAL
DE LA FORET COMMUNALE DE YOKO A NTUI DU 23
DECEMBRE 2008**

En date du 23 décembre 2008 s'est tenue à la Maison de la Femme de Ntui la réunion de classement au niveau départemental de la réunion de classement de la forêt communale de yoko .

Cette réunion était présidée par le Préfet du département du Mbam et Kim.

Outre le Préfet ,ont assisté à cette réunion les chefs de villages riverains à la forêt communale en cours de classement et certains responsables des services administratifs impliqués dans le traitement de ce dossier dont la liste est jointe en annexe.

I-Mot introductif du Préfet du Mbam et Kim

Dans son propos liminaire , le Préfet a rappelé aux uns et aux autres qu'il s'agit de la dernière étape de la procédure de classement de ladite forêt au niveau du département de Ntui.

Il a porté à la connaissance de l'assistance l'arrivée de quelques requêtes survenues à son bureau , lesquelles mettent en exergue l'inquiétude des populations quant au bénéfice attendu de l'exploitation de la forêt qu'elles mettent à la disposition de la commune .

En attendant la réponse à toutes ces interrogations , le Préfet a rappelé à tous qu' il s'agit des fonds publics qui sont destinés aux réalisations sociales et qui feront l'objet des contrôles permanents des pouvoirs publics.

II-Mot du Maire de la commune de Yoko

Le deuxième intervenant était Monsieur le Maire de la Commune de Yoko qui a d'emblée remercié tous les responsables du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) ,du Centre Technique Forêt communale (CTFC) et les chefs des villages riverains à la forêt communale en cours de classement.Il a donné les raisons qui ont milité pour cette forêt communale . Entre autre raisons il y a la baisse des recettes au niveau de sa commune .

III-Lecture du résumé des rapports relatifs à la descente sur le terrain

Le troisième à prendre la parole était le rapporteur, en la personne du Chef de poste de contrôle forestier et de chasse de yoko qui a dit l'essentiel du travail effectué par la mission de concertation sur le terrain de la validation du projet de classement de la forêt communale de yoko .Cette mission a parcouru

du 18 au 19 novembre 2008 les sept villages concernés par le projet .Il s' agit des villages ci-après :

- Guervoum
- Dong
- Mbembeing
- Mekoissim
- Mankim
- Matoua
- Melimvi

Suite aux explications des experts durant les rencontres avec les populations concernées ,celles-ci ont exprimé un intérêt certain au projet . Quelques préoccupations ont été exprimées par elles .Par exemple :

-Au sujet de la répartition des revenus attendus :il leur a été dit qu' il sera mis sur pied dans chaque village un comité paysan / Forêt qui sera constitué des hommes de confiance appelés à rendre fidèlement compte aux autres .
-Que leurs forêts communautaires continueront à être exploitées et surtout qu' aucune d' elles ne se trouve à l' intérieur de la forêt communale en cours de classement.

-Que le droit d'usage sera réglementé à l'intérieur de cette forêt communale car il s' agit d' exploiter durablement les ressources qu' elle contient .

Il y a lieu de relever qu' une étude socio-économique a également été menée dans les villages concernés et la restitution des résultats y afférents a eu lieu le 13 décembre 2008 à yoko présidée par le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Yoko .Cette étude a permis de repérer et de matérialiser au GPS quelques sites sacrés comme à Guervoum et à Mankim .

Après l' exposé des rapports du Chef de poste de contrôle forestier et de chasse de yoko a suivi la phase des réactions.

IV-REACTIONS

1/ Lettre du chef de Mbembeing qui signale que leurs frères de Nanga Eboko font partie de cette forêt :sa réserve a été levée parce les experts du MINFOF avaient déjà corrigé la limite entre l'arrondissement de yoko et de Nanga Eboko.

2/Lettre du président du CODEYO (Ambara Charles Francis) :Celui-ci dans sa lettre du 27 juillet 2007 demande l' arrêt du processus de classement de la forêt communale en course .Il s' appuie sur le fait que le premier initiateur actuellement décédé n' avait pour seul intérêt que lui-même .Il a ajouté que les populations ne pourront plus exercer leurs droits d'usage surtout en ce qui concerne leurs cultures pérennes .

-En terme de réaction le Préfet a demandé s' il faut évacuer ou pas cette réserve ?

-Le collectif des chefs de villages concernés ici fait remarquer que l' initiateur de la lettre d' opposition en question ne fait partie de leurs villages plutôt de Ndonga , loin de la zone en cours de classement en forêt communale . Par conséquent que la réserve émise par le CODEYO soit levée .

-En ce qui concerne la manière dont l' intéressé a été informé (par Cameroon Tribune) ,Mr NDANGANG /point focal Forêt communale au MINFOF relève qu' il y a eu large diffusion et pour le droit d' usage , il a rappelé que les cultures pérennes ou vivrières ne seront pas acceptées dans cette zone de forêt en cours de classement comme forêt communale .

A la fin des interventions , le Préfet a suggéré que l' initiateur de la lettre qui aurait dû être dans la salle soit saisi et informé de la résolution des présentes assises par une lettre en guise de réponse à sa correspondance .

-Mr Yoko Martial ,membre de l' Etude socio-économique ayant parcouru les villages concernés rappelle à l' attention des participants qu' il y a assez d' espace entre chaque village et la forêt communale au sein duquel les populations peuvent mener leurs activités agricoles .

Autres réactions :

Au sujet de la lettre du CODEYO ,Mr Kaing-gui Raphaël dit que ce frère est toujours absent de la communauté et souhaite que l' intéressé puisse se rapprocher de l' initiateur du projet en cours.

Mr. Yake Seidou, Délégué départemental de l' Environnement et de la protection de la Nature, élite de la zone, suggère à ses frères de ne pas être focalisés seulement sur l' exploitation du bois mais aussi penser à la création d' une aire de chasse dans leur forêt

Le Chef de Guervoum , au nom de ses pairs, dit que tous les chefs des villages concernés par le projet de forêt communale sont favorables audit projet mais voudraient que leurs doléances soient remplies par exemple : avoir le siège de la scierie dans l' un des villages .

A ce sujet , le Préfet a réagi en répondant à l' intéressé que ce sont des détails qui seront réglés le moment venu .car les assises d' aujourd' hui sont réservées à lever tout obstacle qui pourrait entraver le processus de classement en cours de la forêt communale de yoko .

3/Lettre du GIC GEPFOM

L' initiateur de la lettre relève que leur GIC a une forêt communautaire à Mbatoua et qu' il serait souhaitable d' avoir une zone tampon entre cette forêt et la forêt communale en cours de classement.

En guise de réaction ,Mr. Ndangang du point Focal Forêt communale au MINFOF a dit que ce n' est pas obligé d' avoir une zone tampon et pense qu' une limite visible est suffisante pour tous .

Ayant été rassuré de ces explications l' initiateur de la lettre a réclamé la copie de la carte de la forêt communale : cette idée a été approuvée par tous .

Etape de visionnage de la carte

La carte initiale a été présentée à l'assistance et a révélé qu'une petite portion à l'Est de celle-ci appartient à l'arrondissement de Nanga Eboko. Cette portion a été retirée suivi d'une compensation qui a fait passer la superficie de 27000ha à 29984 ha .

V-Le mot des Chefs des villages riverains

- Les Chefs acceptent le projet de classement de la forêt communale en cours
- Ils aimeraient tous savoir ce qu'ils vont gagner au moment où ils cèdent leur forêt à la commune .
- Au sujet des Autorisations d'enlèvement de bois , ils veulent savoir si une quote-part de la redevance forestière payée ne peut pas être prélevée au profit de la commune ?
- Ils proposent que les écoles , les centres de santé , les résidences des chefs soient par exemple des priorités durant les trois (03) premières années d'exploitation de cette forêt communale .
- Que le moment venu ,les crédit sur le matériel agricole soit accordé aux différents GIC de leur communauté .
- Que la route Mbatoua /Nanga Eboko soit ouverte
- Que l'ouverture d'une petite scierie soit une priorité .

En réaction au mot des Chefs , **Le Préfet** relève qu'il s'agit pour les présentes assises de voir si tous les obstacles ont été levés pour faire avancer le projet de classement de forêt communale en cours et que le moment venu un cahier des charges prenant en compte les préoccupations des uns et des autres sera élaboré et signé entre la Mairie et les populations concernées .

Mr. Ndangang du point focal Forêt communale au MINFOF a profité de cette occasion pour rappeler à l'assistance que nous ne sommes qu'au début d'un long processus et qu'il aura un plan de développement qui doit accompagner l'aménagement forestier à mettre sur pied .

Mr. le Maire dans sa réaction a dit qu'il est de vive voix avec ses populations .

VI-DIVERS

Parmi les sujets évoqués il avait :

- Le cas de l'UFA de Madame Yakana

Le Chef de Mankim a voulu en savoir plus sur cette forêt qui ne rapporte plus rien à la commune .

A ce sujet le **Délégué départemental des Forêts et de la Faune du Mbam et Kim** a dit que cette forêt n' est plus en exploitation depuis quelque temps et que la société détentrice de cell-ci est très endettée .Par ailleurs une mission vient de descendre sur le terrain pour cette UFA afin d'apprécier la proportion en savane de ladite forêt .

Mr.le Maire dans sa réaction a dit que la préoccupation des chefs est fondée car cette société est sous moratoire depuis septembre 2008 et aune échéance n' a encore été honoré dans le règlement de cette dette du moins en ce qui concerne la Mairie de Yoko .

-Le cas de L' UFA N° 08002 a/n SABM OU DE KHOURY JEANNOT

C'est Mr. Gbatore Faustin qui a voulu savoir ce qu' il en est des résolutions prises avec le promoteur de ce titre lors de son attribution parmi lesquelles le projet de la route de Mbatoua .

Séance tenante il lui a été dit que c' est un sujet de préoccupation à revoir.

Dans son mot de fin ,**Le Préfet** a remercié tour a tour :

-La délégation venue de Yaoundé et les autres participants

-la délégation des Chefs traditionnels des villages riverains .A ces populations il leur a dit merci pour leur souci de mettre leur forêt en commun pour toute la commune que de penser à elles –seules . Le Préfet les a félicité à ce sujet et a souhaité qu' une petite justice sociale leur soit accordée afin que cet acte ne soit pas oublié .

Et à tous , le Préfet a souhaité une bonne et heureuse année 2009.

C' est sur ce , que la réunion qui a commencé à 11h43mn a pris fin à 13 h 20mn

NB :Les membres de la commission qui ont pris part aux assises du 23 décembre 2008 à Ntui ont émis un avis favorable pour le classement la forêt communale de yoko .



fait à Ntui le 23 décembre 2008

Rapporteur :

Le Chef de Poste de contrôle forestier et de chasse de yoko


ELANGA EKOTTO ANDRE
Technicien Supérieur
des Eaux et Forêts

REUNION DE CLASSEMENT DE LA FORET
COMMUNALE DE YOKO

Ntui le 23 decembre 2008

FEUILLE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	SIGNATURE
1-			
2-	LINBOUYE Christian	8/ Prefet YOKO	
3-	ANNIA Dorothea	Mairie Yoko	
4-	NDANGANG Vincent	PFFC/DF/MINTOF	
5-	AFANDA Henri Didier	Sauveur de la cartographie/MINTOF	
6-	MINSOUMA BODO Anicet	DRFOT-CE	
7-	KAMGA	CSR-foies/CE	
8-	MESJO PIERRE ROGER	MINTOF/MK	
9-	ENGOLO Charles Didier	Co-Com MBAMUK	
10-	MANBEDI DANAG Prew	CAFF MBAMUK/Kom	
11-	ELANGA EKOTO Anthe	epcfe/Yoko	
12-	NGOA ELIE OLIVIER Y.	Amenagiste CTFC	
13-	NANKAM APPOLINAIRE	geographe/cartog. CTFC	
14-	NKENGNE VICTOR	chef section foies	
15-	Mine Boma Rose	A2 Mairie Yoko	
16-	DJEUSTA NGADER H.	S.G. Commune/Yoko	
17-	MVEYN Alphonse	conseiller munic/Yoko	
18-	de VAITCHAPA Philippe	DBEP/IA/ Mban Kim	
19-	BONGUEN B. Michée	DD/DF/IA	
20-	YAKE Seidou	DD/MINEP	
21-	Ngim'ou Jean	DD/DF/MK	
22-	KOUNG Thomas-Roger	DD/DF/IA	
23-	ZANG BELA Albert	CB YOKO	

	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	SIGNATURE
24	Simbeé Zikou Jean Claude	Représentant du Chef de Dong	
25	TONHE Jean Claude	Chef de Village de Debatawa	
26	zerhe Bernard	Chef V. Guervoum	
27	KAHIR Myoto Georges Marie	Chef Xi Kankim	
28	MXOUMISE Gaston	Chef V. M. P. Dembeno	
29	Bidim Théophile	chef V. Leboissier	
30	Eoua Simplicie		
31	M. M. Luc	Thombeing	
32	Tonghe N. Bertrand	Membresing Elite	
33	GUEVOUH HENRI	Elite	
34	GBATADE Faustin	Elite de Brotona	
35	Guignang bien donne	Elite Guervoum	
36	Mlle MEDICKA Bouife Colette		
37	KAING - Gu Raphaël	Dir / Directeur / CPFF	
38	deuho BOUSSA	Elite de Yoko	
39	TSEMVI Joseph	GUERVOUUM	
40	MOUBDI Jean Christophe	Elite / Yoko	
41	ISSA Yoko Martial	Elite / Yoko	
42	GUEINTSE GAH AMBROISE	Elite / Yoko	
43	Bella Bekonde Philomène	Elite, Issandja (Yoko)	
44	Olomo Alima Melard	chef. du D. R. C. F	
45	SANAKA Jean Jesus	Elite / Yoko	